

# CHAILLEVETTE

la  
Charente  
Maritime

ROYAN  
ATLANTIQUE

n°47

Bulletin municipal Décembre 2024



Bonne année  
2025!

# AGENDA

JANVIER		
M	1	1-364 <b>Jour de l'an</b>
J	2	2-363 S. Basile <b>01</b>
V	3	3-362 Se Geneviève
S	4	4-361 S. Odilon
D	5	5-360 <b>Epiphanie</b>
L	6	6-359 Se Mélaine <sup>D</sup>
M	7	7-358 S. Raymond
M	8	8-357 S. Lucien
J	9	9-356 Se Alix <b>02</b>
V	10	10-355 S. Guillaume
S	11	11-354 Se Paulin
D	12	12-353 <b>Se Tatiana</b>
L	13	13-352 Se Yvette <sup>o</sup>
M	14	14-351 Se Nina
M	15	15-350 S. Rémi
J	16	16-349 S. Marcel <b>03</b>
V	17	17-348 Se Roseline
S	18	18-347 Se Prisca
D	19	19-346 S. Marius
L	20	20-345 S. Sébastien
M	21	21-344 Se Agnès <sup>d</sup>
M	22	22-343 S. Vincent
J	23	23-342 S. Barnard <b>04</b>
V	24	24-341 S. Fr. de Sales
S	25	25-340 Conv. de S. Paul
D	26	26-339 S. Paul
L	27	27-338 Se Angèle
M	28	28-337 S. Th. d'Aquin
M	29	29-336 S. Gildas <sup>.</sup>
J	30	30-335 Se Martine <b>05</b>
V	31	31-334 Se Marcelle

► **Vœux de Madame la Maire**  
Salle des fêtes

► **Accueil des nouveaux résidents et non résidents**  
Salle des fêtes

FÉVRIER		
S	1	32-333 Se Ella
D	2	33-332 Présentation
L	3	34-331 S. Blaise
M	4	35-330 Se Véronique
M	5	36-329 Se Agathe <sup>D</sup>
J	6	37-328 S. Gaston <b>06</b>
V	7	38-327 Se Eugénie
S	8	39-326 Se Jacqueline
D	9	40-325 Se Apolline
L	10	41-324 S. Arnaud
M	11	42-323 N.-D. Lourdes
M	12	43-322 S. Félix <sup>o</sup>
J	13	44-321 Se Béatrice <b>07</b>
V	14	45-320 S. Valentin
S	15	46-319 S. Claude
D	16	47-318 Se Julienne
L	17	48-317 S. Alexis
M	18	49-316 Se Bernadette
M	19	50-315 S. Gabin <b>08</b>
J	20	51-314 Se Aimée <sup>d</sup>
V	21	52-313 S. Pierre Damien
S	22	53-312 Se Isabelle
D	23	54-311 S. Lazare
L	24	55-310 S. Modeste
M	25	56-309 S. Roméo
M	26	57-308 S. Nestor
J	27	58-307 Se Honorine <b>09</b>
V	28	59-306 S. Romain <sup>.</sup>

► **Grande choucroute festive**  
C.M.A.C.  
Salle des fêtes

► **LOTO**  
Chaillevette  
Loisirs  
Salle des fêtes

► **LOTO**  
Chaillevette  
Loisirs  
Salle des fêtes

MAI		
J	1	121-244 <b>Fête du travail</b>
V	2	122-243 S. Boris <b>18</b>
S	3	123-242 S. Phil., Jacques
D	4	124-241 S. Sylvain <sup>D</sup>
L	5	125-240 Se Judith
M	6	126-239 Se Prudence
M	7	127-238 Se Gisèle <b>19</b>
J	8	128-237 <b>Victoire 1945</b>
V	9	129-236 Se Pacôme
S	10	130-235 Se Solange
D	11	131-234 Se Estelle
L	12	132-233 S. Achille <sup>o</sup>
M	13	133-232 Se Rolande
M	14	134-231 S. Mathias
J	15	135-230 Se Denise <b>20</b>
V	16	136-229 S. Honoré
S	17	137-228 S. Pascal
D	18	138-227 S. Eric
L	19	139-226 S. Yves
M	20	140-225 S. Bernardin <sup>d</sup>
M	21	141-224 S. Constantin
J	22	142-223 S. Emile <b>21</b>
V	23	143-222 S. Didier
S	24	144-221 S. Donatien
D	25	145-220 <b>Fête des Mères</b>
L	26	146-219 S. Bérenger
M	27	147-218 S. Augustin <sup>.</sup>
M	28	148-217 S. Germain <b>22</b>
J	29	149-216 <b>Ascension</b>
V	30	150-215 S. Ferdinand
S	31	151-214 Visitation



<b>ZONE A</b> Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.	<b>ZONE B</b> Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.	<b>ZONE C</b> Clermont, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.
--	---	--



## ► Un moment de partage et de convivialité

Mercredi 18 décembre, Madame la Maire a souhaité réunir tout le personnel municipal et les élus pour un déjeuner de Noël.

Un délicieux repas élaboré par Patricia et Philippe Pichon a régalé nos papilles. Un énorme merci à eux deux. Il est rare que l'on puisse se retrouver toutes et tous pour échanger et partager en dehors des heures de mairie et c'est d'autant plus agréable.

Bonne année 2025 à tout le monde



Ce numéro est distribué dans les foyers de Chaillevette, il est également disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

## SOMMAIRE

<i>Edito du maire</i>	p 3
<i>Les décisions du conseil municipal</i>	p 4 - 7
<i>Informations municipales</i>	p 8 - 13
<i>Vie scolaire</i>	p 14 - 16
<i>Vie associative</i>	p 17 - 22
<i>Informations diverses</i>	p 25
<i>La fête du temps qui passe</i>	p 29
<i>Publications</i>	p 30
<i>État civil</i>	p 31



## Edito du maire

Chères Chaillevetonne et chers Chaillevetons,

Mon collègue Président de l'A.M.F.17 dit « On ne prend pas la mairie, c'est la mairie qui vous prend ».

Je suis d'accord avec cette citation. Depuis 10 mois toute l'équipe travaille pour vous servir. Il y a de gros dossiers comme celui du Grand fer à cheval ou du port que je mène de front avec mon adjointe Patricia Sala-Pilet.

Nous avons établi un dialogue avec les différentes autorités comme la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime), la C.A.R.A. (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique), le Syndicat des Ports, la Sous-Préfecture et la gendarmerie. En ce qui concerne le nom de Chaillevette sur les cartes du S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale), j'ai obtenu qu'on rétablisse celui-ci. La C.A.R.A. a déjà fait le nécessaire. Vous pouvez compter sur moi pour porter le nom de Chaillevette haut et fort. Les dossiers n'avancent pas aussi vite que l'on souhaite et le temps politique et administratif est long. Soyez sûrs de mon engagement, je ne lâcherai pas ces dossiers qui avancent malgré tout.

Vous avez beaucoup de questions concernant la voirie, ce qui vous touche dans votre quotidien. Nous avons pu répondre lors des réunions de quartier à ces interrogations. Je remercie Bruno Elinguel (adjoint à la voirie, bâtiments et réseaux) avec l'équipe technique, pour leur travail afin de répondre au mieux à vos besoins.

Concernant mes autres adjoints et délégué : Evelyne Réa en tant que 1<sup>ère</sup> adjointe me seconde dans mes fonctions, elle est un véritable soutien au quotidien. Ses fonctions à la communication vous tiennent informés des différents évènements sur la commune. Elle est également la coordinatrice de la vie associative de Chaillevette. Jean-Michel Chochoy adjoint au social est votre interlocuteur face à vos difficultés. Ces 4 années de contact et de connaissance des différentes aides, lui permettent de vous accompagner. Il est élu communautaire et me représente à la C.A.R.A. Il a mis en place l'heure civique avec l'aide de la coordinatrice Hélène Salmon. Les actions commencent à se mettre en place. N'hésitez pas à vous inscrire pour donner de votre temps ou pour demander une assistance. Vincent Duport délégué à la jeunesse et au sport travaille activement avec le C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes) pour concrétiser des projets avec eux.

Tous les conseillers municipaux sont également vos interlocuteurs et vous représentent. Une maire n'est rien sans les adjoints, les délégués, les conseillers et les agents. Je les remercie tous du travail et de l'engagement qu'ils apportent aux habitants et à leur commune.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année 2025, pleine de surprises. Que tous vos souhaits se réalisent ! Que la santé vous accompagne ! Que la joie soit présente dans vos vies !

Restant à votre disposition,

Votre Maire, Angèle Bazin

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)**

### **Modification des statuts du S.D.E.E.R.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement rural de la Charente-Maritime tel qu'il a été proposé et voté par son Comité syndical le 8 avril 2024.

### **Admission en non-valeur.**

Le Conseil municipal, accepte l'admission en non-valeur de diverses dettes pour un montant total de 483.20 euros pour les années 2017 à 2021.

### **Convention de partenariat pour la gestion de l'agence postale communale :**

Madame la Maire rappelle que par délibération du 14 décembre 2006 la Commune a décidé de créer une agence postale communale et conclut une convention avec la Poste, suivie d'un avenant en novembre 2011 pour être à jour avec l'évolution des services de l'agence postale. Les délais de la convention étant expirés, il convient d'en passer une nouvelle pour les 9 années à venir selon le modèle ci-joint.

Le Conseil municipal, renouvelle la convention initiée en 2006 avec la Poste pour la bonne marche de l'activité de l'agence postale communale.

### **Modalités d'exercice du temps partiel :**

Le Conseil municipal adopte, conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code général de la fonction publique, les modalités de mise en place du temps partiel à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour les agents titulaires et stagiaires qui en feraient la demande.

### **Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.).**

Le Conseil municipal a émis un avis DEFAVORABLE au S.C.O.T. tel que présenté et arrêté par les services de la C.A.R.A.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)**

### **Natation scolaire 2024-2025.**

Le Conseil municipal, s'engage à prendre en charge la dépense correspondant au projet pédagogique de natation scolaire à la piscine de Saujon pour permettre aux enfants de l'école de participer au cycle de natation 2024-2025, comprenant l'utilisation de la piscine de SAUJON ainsi que le transport par autocar.

### **Recensement 2025 de la population.**

Les opérations de recensement de la population se dérouleront du 16 janvier au 15 février 2025. Pour mener à bien cette mission, le Conseil municipal crée 4 postes d'agents recenseurs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2025. Pour information, Madame Jennifer ROULIERE, agent de la Commune est désignée en qualité de coordonnatrice d'enquête.

### **Création d'un poste des services périscolaires dans le cadre du dispositif P.E.C. (Parcours Emploi Compétences).**

Afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi et d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail, le Conseil municipal décide de créer un poste PEC, affecté à la cantine et la garderie, pour une durée d'un an à 24 heures/semaines dans le cadre du dispositif d'aide à l'embauche avec une prise en charge de 30% par l'Etat.

### **Acquisition de parcelles cadastrées A-478 et A-479 rue de Chassagne.**

Le Conseil municipal a décidé de se porter acquéreur de deux parcelles rue de Chassagne, pour une surface totale de 3 350 m<sup>2</sup> et un montant de 3 240 euros pour y créer un bassin de rétention des eaux pluviales.

### **DM2 Commune.**

Suite à des modifications budgétaires, le Conseil municipal a voté une décision modificative pour permettre des projets de réfection de voirie et le déplacement de l'aire de jeux des boulistes.

### **Rénovation énergétique de l'école : demande de subvention au Département.**

Le Conseil municipal, autorise Madame la Maire à solliciter le soutien financier des divers organismes, tels que le Fonds Energie du Département, le Fonds Chaleur de l'A.D.E.M.E. via le C.C.R.T. ... pour le projet de rénovation énergétique de l'école.

**Demande de Fonds de Concours à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique :**

Le Conseil municipal sollicite l'octroi du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour la réfection de la cour de l'école et la construction de sanitaires aux normes P./M.R. pour un montant total de 86 196.70 € représentant 50 % du coût des travaux de la cour et des sanitaires restant à charge de la Commune.

**Convention pour la stérilisation et l'identification des chats errants.**

Le Conseil municipal conventionne avec l'association Wild Cats pour la capture et la stérilisation des chats errants proliférant sur la Commune.

**Convention avec les Arquebusiers des Isles de Marennes.**

Madame la maire rappelle aux membres du Conseil municipal l'obligation du Garde Champêtre de s'entraîner au tir dans le cadre de son port d'arme. Le C.N.F.P.T., organe de formation de la Fonction Publique Territoriale n'ayant pas de centre de formation à cet effet, il convient de conventionner avec une association de tir dont le moniteur diplômé est reconnu par le C.N.F.P.T.

Le Conseil municipal accepte la convention avec les Arquebusiers des Isles de Marennes, homologué par le Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale pour l'entraînement obligatoire du Garde Champêtre à l'armement.

**Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance.**

Suite à l'obligation de participation financière des employeurs publics au financement des garanties couvrant le risque prévoyance de leurs agents obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et au marché négocié par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour les Communes, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation prévoyance et à son contrat collectif d'assurance proposés par le C.D.G.17 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)**

**Remplacement de Monsieur REMBERT conseiller municipal démissionnaire et installation du conseiller suivant sur la liste « Osons Pour Vous ».**

Mr Stéphane REMBERT qui a remis sa démission du Conseil municipal est remplacé par Mme Muguette ELINGUEL.

**Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (G.E.P.U.) convention 2025-2027.**

Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention de délégation de compétence relative à l'exercice de la (G.E.P.U.) proposée par la C.A.R.A. pour une durée de 3 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027.

**Création d'un poste d'adjoint technique territorial.**

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'un agent de la Commune, en congé maladie de longue durée (M.L.D.) depuis janvier 2022, pourra, au terme de ce congé (en 2027), faire valoir ses droits à la retraite. Son poste est actuellement pourvu par un agent contractuel qui pourrait être nommé dès maintenant avec la création d'un nouveau poste d'adjoint technique et celui d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe (occupé par l'agent en M.L.D.) sera clôturé au départ en retraite de l'agent en maladie.

*M. BREMENT demande l'impact financier de ce poste sur le budget. Mme la MAIRE lui répond que l'assurance statutaire de la Commune rembourse les frais de salaire de l'agent en arrêt ce qui couvre les frais du poste du nouvel agent.*

Le Conseil municipal, crée un poste d'adjoint technique au 1<sup>er</sup> janvier 2025 au service scolaire.

**Création emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.**

Le Conseil municipal a créé, un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour un agent contractuel pour une durée de 12 mois au secrétariat de la Mairie.

**Adhésion à l'assurance groupe statutaire du C.D.G.17.**

Le Conseil municipal décide d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente Maritime souscrit pour une durée de 4 ans.

**Adhésion à la convention cadre relative aux missions facultatives du C.D.G.17.**

Le Conseil municipal a choisi d'adhérer à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le C.D.G.17. tels que le service d'intérim territorial, le contrôle des dossiers de retraite C.N.R.A.C.L. ...

**Travaux d'enfouissement des réseaux et de reprise d'éclairage public rue de la Brousse.**

Le Conseil municipal, a accepté les devis d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom de la rue de la Brousse à venir à la suite de ceux entrepris par EAU17 pour la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées pour l'exercice 2023 (RPOS)

Le Conseil municipal a pris connaissance de ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'exercice 2023 présenté par la CARA. Ce rapport est disponible à partir du lien suivant :

➤ [https://www.agglo-royan.fr/documents/10452/146094/ra\\_assainissement2023.pdf](https://www.agglo-royan.fr/documents/10452/146094/ra_assainissement2023.pdf)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2024 (l'intégralité des délibérations est consultable en mairie)

### Tarifs municipaux 2025.

Le Conseil municipal a reconduit les tarifs municipaux à l'identique pour 2025. Seuls les tarifs de cantine ont évolué, notamment par la mise en place de la cantine à 1 euro pour les enfants dont les parents ont un quotient familial CAF inférieur à 1 000 euros. Ce tarif sera appliqué à toutes les familles qui fourniront un relevé de quotient famille délivré par la C.A.F. avant le 20 janvier 2025. Par ailleurs, un tarif de repas à 6 euros a été mis en place pour les enfants dont les parents n'auront pas effectué d'inscription préalable à la cantine mais qui seront quand même présents, quel que soit le quotient familial.

### Motion contre le projet d'implantation d'une usine de saumons au Verdon sur Mer.

Une motion a été prise par le Conseil municipal, à l'unanimité, pour exprimer solennellement son opposition à l'installation d'une unité de production de saumons sur la rive opposée de l'estuaire de la Gironde pour le préserver de toute pollution pour pourrait atteindre les parcs ostréicoles plus au nord, la biodiversité et nuire à l'image touristique de la région.

### DM 3.

Suite à des modifications budgétaires, le Conseil municipal a voté une décision modificative pour permettre des projets de mise en sécurité du bâtiment de l'ancien camping utilisé par le club des boulistes et d'alimentation du temple en eau potable pour y créer des sanitaires.

### Rapport d'activité 2023 de la C.A.R.A.

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport qui retrace toutes les activités réalisées par la C.A.R.A. en 2023 dans le cadre des compétences obligatoires et des compétences optionnelles.

Ce rapport est à disposition en mairie, sur le site de la C.A.R.A., ou avec le lien :

➤ [https://www.agglo-royan.fr/documents/10452/109844/ra\\_rdd\\_2023.pdf](https://www.agglo-royan.fr/documents/10452/109844/ra_rdd_2023.pdf)

CANTINE					
MATERNELLE			ELEMENTAIRE		
QF < 1000	1001 ≤ QF < 1400	QF ≥ 1401	QF < 1000	1001 ≤ QF < 1400	QF ≥ 1401
1,00 €	3,00 €	3,10 €	1,00 €	3,10 €	3,60 €
ADULTES					
5,10 €					
Enfants non inscrits dans les délais requis (48 h)					
6,00 €					
GARDERIE					
MATIN			SOIR		
QF < 1000	1001 ≤ QF < 1400	QF ≥ 1401	QF < 1000	1001 ≤ QF < 1400	QF ≥ 1401
1,10 €	1,30 €	1,50 €	1,50 €	1,70 €	1,90 €

# SARL METI.BAT



## Maçonnerie

Neuf & Rénovation  
Couverture  
Carrelage

☎ 06 69 79 70 83

17 - Chaillevette

Yannick Metivier ☎ 05 46 36 62 31

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES				
	LA JOURNÉE		LE WEK END	
	<i>Chauffage inclus</i>	<i>SansChauffage</i>	<i>Chauffage inclus</i>	<i>SansChauffage</i>
<b>ASSOCIATIONS ET RÉSIDENTS COMMUNE</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>
Grande salle	240,00 €	160,00 €	380,00 €	245,00 €
Cuisine	110,00 €	110,00 €	150,00 €	150,00 €
Petite salle	140,00 €	100,00 €	205,00 €	150,00 €
<b>ASSOCIATIONS ET RÉSIDENTS HORS COMMUNE</b>				
Grande salle	530,00 €	430,00 €	740,00 €	530,00 €
Cuisine	220,00 €	220,00 €	270,00 €	270,00 €
Petite salle	270,00 €	190,00 €	330,00 €	270,00 €
<b>Enseignement activités hors week-end</b>	<b>Forfait 1 heure/sem.</b>	<b>Forfait 2 heures/sem.</b>	<b>Forfait 3 heures/sem.</b>	<b>Forfait 4 heures/sem.</b>
<b>Tarif mensuel</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>
Petite salle	25,00 €	50,00 €	75,00 €	100,00 €
Grande salle	50,00 €	100,00 €	150,00 €	200,00 €
Forfait ménage ou rangement après location ou mise à disposition 60,00 €				
<b>Mise à disposition de la vaisselle seulement avec location salle des fêtes</b>				
Assiettes, verres, couverts, plats, saladiers, etc...	0,10 € la pièce			
Forfait assiette, saladier, plat perdu ou cassé	2,50 € la pièce			
Forfait verre perdu ou cassé	1,10 € la pièce			
Forfait couvert perdu ou cassé	0,50 € la pièce			
<b>Mise à disposition de tables, chaises avec minimum de 15 €</b>				
La table	2,00 €			
La chaise	0,50 €			
Forfait table cassée ou manquante	100,00 €			
Forfait chaise cassée ou manquante	50,00 €			
<b>PHOTOCOPIES</b>				
A4 noir et blanc	0,30 €			
A4 couleur	0,60 €			
A3 noir et blanc	1,10 €			
A3 couleur	2,20 €			
<b>ENCART PUBLICITAIRE - forfait pour 2 parutions</b>				
Page entière	385,00 €	1/4 page	170,00 €	
1/2 page	300,00 €	1/6 page	130,00 €	
1/3 page	190,00 €	1/12 page	65,00 €	
1ère parution gratuite pour une installation ou reprise d'activité sur la commune				
<b>CIMETIÈRE</b>				
Concession trentenaire pour inhumation	170,00 € Concession de 2,60 m x 1,40 m soit 3,64 m <sup>2</sup>			
Case 10 ans columbaruim	390,00 €			
Case 30 ans columbaruim	890,00 €			
Dispersion cendre au jardin du souvenir	30,00 €			
Fourniture d'une plaque non gravée	70,00 €			
<b>OCCUPATION DOMAINE PUBLIC</b>				
	10,00 € le m <sup>2</sup>			
<b>FRAIS DE CONDUITE D'ANIMAUX</b>				
	80,00 € transfert vers un refuge d'animaux			
Heures d'agents	45,00 €			
Tarifs horaire agent avec utilisation petit matér	75,00 €			
Tarifs horaire agent avec utilisation gros matér	165,00 €			
Bois	30 € le stère (minimum 5 cm de diamètre non livré)			
Charbonnette	15 € le stère (à récupérer aux ateliers ou sur site)			

Evelyne Réa  
1<sup>ère</sup> Adjointe



COMMISSIONS INFORMATIONS-COMMUNICATIONS, ASSOCIATIONS, TOURISME

✉ e.rea@chaillevette.fr

## ➤ **Petit retour historique, pour ne pas oublier...**

Le 11 novembre 1918 l'armistice est signé, les hostilités sont suspendues.

Le soldat inconnu, symbole des Poilus, est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'arc de triomphe à Paris.

Le 11 novembre 1923 une flamme du souvenir est allumée pour la première fois.

La loi du 24 octobre 1922 déclare le 11 novembre comme fête nationale, pour honorer les victimes de la guerre qu'ils soient civils ou militaires.

La loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels.

Ce 11 novembre 2024, Place de Verdun, face au monument aux morts, Chaillevette s'est rassemblée pour commémorer la fin de la première guerre mondiale.



De nombreux Chaillevetons sont venus faire vivre cette tradition mémorielle en s'unissant dans le souvenir et le respect, en présence de Madame la Maire, des Anciens Combattants, d'Officiels, de la délégation des pompiers, d'Élus, de jeunes et d'enfants.

## ➤ **« Panneaux d'expression libre »**

Chaillevette avait 8 panneaux d'affichage municipal répartis sur la commune.

**Non, ils n'ont pas disparu !!!**

Le caractère obligatoire de disposer dans chaque commune d'emplacements d'affichage réservés à la libre expression est fixé par le code de l'environnement.

Pour ce faire, cinq de ces panneaux désormais dénommés « Expression Libre » ont été installés aux endroits suivants :

Place Edmond Besson

Rue de la sablière

Place de l'église

Rue du Maine Auriou

Port de Chatressac



Ces panneaux sont réservés à l'affichage d'opinions et aux associations sans but lucratif.

Les modalités d'utilisation sont définies par l'arrêté municipal N° 2024 12-022 du 19 décembre 2024.

En revanche, tous les documents officiels de la mairie comme les comptes rendus de Conseil, les avis, les publications etc feront l'objet d'un affichage sur un panneau numérique, dans un souci d'économie et d'écologie. Il sera installé devant la mairie en début d'année.

## ➤ **Malheureusement, les incivilités c'est toute l'année !!!**

Pour votre information, les colonnes à verre ne sont pas des lieux de dépôts sauvages.

Il faut savoir qu'un dépôt sauvage est passible d'une amende allant de 135 € à 1500 €, voir 3000 € en cas de récidive.

Nous comptons sur vous pour éviter ce genre de comportement, et nous vous rappelons que notre commune dispose d'une déchèterie.

Gardons Chaillevette propre et agréable à vivre.





Jean-Michel Chochoy  
2<sup>ème</sup> Adjoint

COMMISSIONS VIE LOCALE, ACTIONS SOCIALES, CCAS

✉ ccas@chaillevette.fr



## ➤ L'Heure Civique à Chaillevette

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier Chaill'infos, le dispositif heure civique a été activé à Chaillevette. A ce jour, des volontaires continuent de se mobiliser pour des actions solidaires au sein de notre commune.

Les actions individuelles auprès de personnes en situation d'isolement, de fragilité de santé ou de déplacement consistent à leur apporter une aide ponctuelle telle que :

- Un accompagnement pour des courses ou un rendez-vous médical,
- Une visite de courtoisie pour faire un jeu, de la lecture ou la conversation,
- Une garde ou sortie d'animal de compagnie,
- De petits travaux de bricolage,
- De l'aide au jardinage ou rangement de bois,
- Une petite réparation ou un dépannage d'urgence.

Dans le principe solidaire de l'Heure Civique, des échanges intergénérationnels bénévole/aidé sont possibles tels que par exemple le déplacement de meubles lourds en échange d'un apprentissage (de couture, de recettes...)

Les premières actions collectives des volontaires auprès d'associations ou de la municipalité ont été les suivantes :

- Le soutien au ramassage des déchets avec le Conseil Municipal des Jeunes,
- Le ramassage de pommes pour la banque alimentaire,
- La cueillette d'olives avec les Galop'Chaillenaux pour l'association MUCO'LIVE,
- L'animation d'ateliers mémoire en EHPAD.



## ➤ Dans le cadre des actions collectives, nous avons envisagé pour 2025 de :

- Poursuivre le ramassage, ou la cueillette de fruits chez les habitants le sollicitant, au bénéfice d'associations caritatives.
- Mettre en œuvre une sortie spectacle ou cinéma au cours de l'hiver.
- Proposer des promenades de proximité en triporteurs (accompagnées par des cyclistes bénévoles) au printemps.

Pour bénéficier de ces actions, les personnes intéressées qui se sentent isolées ou n'ont pas la possibilité de se déplacer seules pourront se faire connaître auprès de la coordination de l'heure civique.

### N'hésitez pas à nous contacter dans les deux cas suivants :

- Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou de bénéficier d'une action collective, vous pouvez vous faire connaître auprès de la coordination de l'heure civique de Chaillevette à l'adresse **heure.civique@chaillevette.fr** ou au 07 82 54 06 58  
Nous vous contacterons pour écouter vos demandes et mettre des volontaires en lien avec vous.
- Si vous voulez rejoindre les volontaires de l'heure civique et donner un peu de temps, vous pouvez écrire à la coordination de l'heure civique de Chaillevette à l'adresse **heure.civique@chaillevette.fr**  
Nous vous contacterons pour répondre à vos questions, participer à nos échanges et déterminer les actions solidaires qui vous intéresseraient.

Au plaisir de poursuivre et amplifier les actions de l'heure civique pour vous et avec vous.

Hélène Salmon, pour la coordination Heure Civique.

Jean-Michel Chochoy, adjoint chargé des affaires sociales.

## ➤ Questionnaire pour la mise en place d'une mutuelle communale

La Commune de Chaillevette par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) envisage de mettre en place une mutuelle communale.

Selon le nombre potentiel d'habitants intéressés, le C.C.A.S. pourrait permettre aux habitants de Chaillevette de souscrire à une protection sociale optimale à des tarifs négociés.

La mutuelle communale s'adresse à toutes et tous, en particulier aux personnes ne disposant pas d'un contrat groupe obligatoire (salariés du secteur privé).

Ainsi, sont surtout concernés, les retraités, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les indépendants, les artisans/commerçants...

Nous invitons les personnes intéressées à remplir ce sondage (feuille jointe dans ce bulletin) afin de permettre au C.C.A.S. d'estimer le besoin réel sur la commune, et de lancer un appel à candidature auprès d'organismes d'assurance et de mutuelle.

D'avance, merci !

BON À SAVOIR :

Le C.C.A.S. de Chaillevette a maintenant son numéro de téléphone direct : **06 81 79 39 94**

Jean-Michel Chochoy, 2<sup>ème</sup> Adjoint



A l'initiative du C.M.J., un morceau de « Street Art » a vu le jour à Chaillevette.

Comme vous avez pu le constater, un mur bordant la place Edmond BESSON a pris de la couleur.

En effet, suite à un concours de dessin lancé par le C.M.J. il y a un an sur le thème de la mer, et une trentaine de participations plus tard, les jeunes du C.M.J. ont voté pour élire leur vainqueur.



Les dessins réalisés par le manoir Emilie d'Arvert et la jeune Shana ont remporté le concours.

Afin de valoriser au mieux les dessins gagnants sur un mur de la commune, il restait au C.M.J. à trouver un emplacement visible de tous. Le choix s'est porté sur le mur séparant le parking de la place E. Besson et la propriété de Mr Garcia, qui nous a gentiment donné son autorisation. Il restait à trouver un graffeur pour les accompagner dans la réalisation du graff. Ils ont pu y participer il y a quelques semaines avec beaucoup d'enthousiasme pour embellir leur village.

Les jeunes du C.M.J. ont brillamment pris possession de cet espace. L'aventure de la fresque murale pouvait démarrer. Le résultat est très réussi, et le message clair !

L'effectif du C.M.J. s'est vu renouvelé en partie depuis septembre et a permis à six jeunes filles d'intégrer le groupe avec leurs idées et beaucoup d'énergie. De nouveaux projets sont en cours.

Certains commencés il y a deux ans sont prêts à voir le jour. Le terrain multisport par exemple sortira de terre en début d'année, pour le plaisir de tous les sportifs du village, jeunes et moins jeunes.

Vincent Duport

## ➤ Asso jardins partagés

Suite à la sollicitation de plusieurs habitants, souhaitant créer des jardins partagés sur la commune, nous souhaiterions savoir s'il y a parmi les chaillevetonnnes et les chaillevetons, des amoureux de la terre et du partage. Une association pourrait être créée et la faire vivre pour le bien de la commune.

Si vous avez une âme de jardinier et que vous voulez partager votre passion, merci de vous faire connaître en mairie, ou par mail via [mairie@chaillevette.fr](mailto:mairie@chaillevette.fr).

Une réunion sera organisée avec les volontaires pour essayer de faire naître une belle aventure.



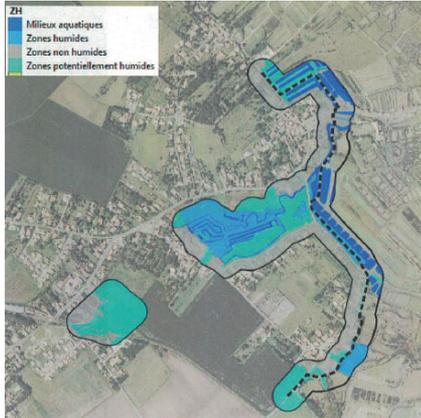
**Patricia Sala Pilet**  
3<sup>ème</sup> Adjointe

**COMMISSIONS URBANISME, ENVIRONNEMENT, AFFAIRES SCOLAIRES, FINANCES**

✉ p.sala-pilet@chaillevette.fr

## ➤ Environnement et Urbanisme

Mi-décembre, la commission environnement s'est réunie, conjointement avec le service de le C.A.R.A., pour réfléchir aux options à définir sur une digue (ou taillée) afin de protéger le village d'un risque de submersion. (Projet P.A.P.I. Programme d'Actions de Prévention des Inondations)



Concernant le S.C.O.T., l'enquête publique par le commissaire enquêteur auprès de la population a été transmise à la C.A.R.A. et elle est consultable sur le site de la C.A.R.A. Le commissaire a approuvé le S.C.O.T. en l'état sans émettre de réserve ! Bien qu'il reconnaisse le bien fondé des remarques émises par les habitants du « Grand fer à cheval ». L'approbation de ce S.C.O.T. a été votée lors du conseil communautaire du 18 décembre.

Le projet « pôle santé » est en cours d'étude... la mairie est accompagnée par la S.E.M.D.A.S. (Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et la Saintonge) pour évaluer les financements de ce projet.

## ➤ Scolarité

La rénovation énergétique de l'école est prévue pendant l'été 2025. L'appel d'offre a été lancé en septembre et les réponses en novembre. Seul le lot « Menuiserie » est resté infructueux... Trois nouveaux contacts ont été proposés pour ce lot.

Les nouveaux tarifs 2025 de cantine et de garderie ont été votés lors du conseil municipal du 11 décembre. Une nouvelle grille pour la cantine permet au foyer ayant un quotient familial < ou = à 1000 €, de bénéficier d'un tarif à 1 € pour chaque repas, ce dispositif étant financé en partie par l'état.



## STOP AUX RUMEURS

« La rumeur est la fumée du bruit »

J'entends ce qui se dit, ce qui se répand et je vous réponds :

**Non, il n'y a aucun projet de logements sociaux ni de lotissements où que ce soit à Chaillevette.**

**Nous sommes une commune de moins de 3500 habitants et donc, nous n'avons aucune obligation en matière de logements sociaux.**

**D'autre part, aucun regroupement avec une autre commune n'est envisagé.**



**Bruno Elinguel**  
4<sup>ème</sup> Adjoint

**COMMISSIONS VOIRIES, RÉSEAUX, BÂTIMENTS, ANIMATION**

✉ [b.elinguel@chaillevette.fr](mailto:b.elinguel@chaillevette.fr)



## ➤ Les terrains de pétanque déménagent :

La commune de Chaillevette a transféré dans l'ancien terrain de camping, rue des Fontaines, en accord avec Monsieur Beaulieu Président de « l'Association Club de Pétanque » les terrains de boules qui étaient situés derrière la salle des fêtes. Nous souhaitons que cet espace vert profite aux chaillevetonnnes et chaillevetons et que celui-ci retrouve une nouvelle vie. L'installation du club de pétanque est un bon début. Les premiers terrains sont déjà bien utilisés par l'association. Des travaux seront entrepris pendant l'hiver et au début du printemps pour permettre de construire de nouveaux terrains prévus avec l'association de pétanque.

Pour rappel, l'accès au terrain est libre à tous mais priorité à notre association de pétanque.

## ➤ Notre village s'est embelli et s'est illuminé pour Noël !

Pour la première fois, la municipalité a voulu mettre en avant nos commerçants pour Noël (Coiffeuse, Boulangerie, Coop et notre Bar Restaurant) en leur offrant gracieusement un sapin.

Cette initiative a été très appréciée par chacun d'eux.

Nous avons également innové en installant des sapins de Noël, place de Chatressac, au temple, à l'église et devant la mairie.

Les sapins ont pu se parer de leurs plus beaux atours, grâce aux volontaires du C.M.A.C. qui n'ont pas compté leur temps pour réaliser la confection et la pose de ces décorations. La municipalité les remercie chaleureusement.

Dans le même temps, les employés communaux ont installé les décorations lumineuses qui embellissent notre commune pour ces fêtes de fin d'année. Merci à eux d'avoir bravé la pluie pour le plaisir de tous.



## ➤ Travaux de voirie réalisés par l'entreprise LABORDE.

Vous avez pu constater que des travaux de réfection de voirie ont été entrepris en cette fin d'année.

Ces travaux concernaient :

- Rue de Beauregard : création d'une poutre de rive sur 137 mètres et la mise en place d'un bicouche.
- Raquette de retournement de l'allée des Dames : pose de bordures, scarification et mise en place d'un bicouche.
- Impasse des Brandes : préparation, empièrrement et mise en place d'un bicouche.
- Aire de covoiturage : reprise de l'îlot central et renforcement des bords de place du parking côté arrêt de bus, mise en place d'un bicouche et réfection du fossé.
- Chemin de Bonifeau : scarification, empièrrement et mise en place d'un bicouche sur l'ensemble de la voirie.
- Route du Chemin Vert : déflachage avec un point à temps et mise en place d'un monocouche.
- Rue du Jadeau: reprise de 2 purges avec reprise de maçonnerie et mise en place d'un bicouche.
- Rue des Aspics : scarification de la tranchée affaissée et mise en place d'un monocouche et reprise d'une purge avec mise en place d'un bicouche.
- Route des Mouillères : reprise des purges et mise en place d'un bicouche.
- Rue de l'Au Sur : reprise de la purge en face du n°5 et mise en place du bicouche.
- Rue de Chambion : reprise de 2 purges et mise en place d'un monocouche sur l'ensemble de la voirie depuis le carrefour de l'Au Sur sur 1 768 m<sup>2</sup>.



## ➤ Travaux rue de la Brousse initié par Eau 17.

Des travaux de renouvellement, renforcement et d'aménagement des réseaux d'eau potable sont actuellement en cours rue de la Brousse à l'initiative d'Eau 17.

La mairie est présente tous les jeudis matins aux réunions de chantier pour vérifier le bon déroulement des travaux ce qui nous permet de faire remonter certaines observations ou réclamations des riverains.

Nous avons fait intervenir un huissier mandaté par l'entreprise de travaux publics E.R.C.T.P. afin de constater l'état de la voirie et de ses abords rue des Vallades, rue des Mouillères et rue des Trois Moulins avant le début des travaux ainsi que la rue de la Brousse.

A la fin des travaux, l'entreprise de travaux publics remettra en état les voiries et ses abords qui auront été dégradés après constatation de l'huissier.

Une déviation pour les véhicules légers et l'accès aux commerces est mise en place ainsi qu'une déviation pour les poids lourds.



Bruno Elinguel, 4<sup>ème</sup> Adjoint

## ➤ Nous vous avons donné la parole.

Les réunions de quartier se sont terminées le jeudi 26 septembre 2024.

Elles étaient une promesse de campagne et nous l'avons tenue.

À chaque réunion vous êtes venus nombreux et nous vous en remercions.

Ces moments ont été riches d'écoute, de partages et d'échanges. Et cela toujours dans le respect, la courtoisie et la bienveillance.

Les problématiques évoquées étaient le plus souvent les excès de vitesse, l'incivilité mais aussi l'entretien de la voirie, des fossés. Nous avons eu également des questions sur nos futurs projets, comme la station de lagunage ou le pôle santé.

Chaque fois que nous le pouvions, nous avons apporté des réponses. Dans d'autres cas, nous avons noté vos remarques ou vos souhaits et nous vous avons assuré qu'ils seraient traités avec la plus grande attention de notre part. Encore merci de votre présence et de votre participation.

Nous vous rappelons que vous pouvez rencontrer Madame la Maire sur rendez-vous à la mairie.



Patricia SALA-PILET	Lundi de 14h00/17h30
J-Michel CHOCHOY	Mardi de 14h00/19h00
Evelyne RÉA	Vendredi de 14h00/17h00
Bruno ELINGUEL	Vendredi de 14h00/17h00





**IMPRIM'LASER**  
20, rue du Jard - 17890 CHAILLEVETTE  
☎ 05 46 22 00 51

Communication Visuelle  
Conception - Réalisation - Impression

▬ Enseignes	▬ Habillage vêtements	▬ Flyers
▬ Panneaux	▬ Adhésifs	▬ Affiches
▬ Banderoles	▬ Cartes de visite	▬ Goodies
▬ Habillage véhicules	▬ Brochures	



**PEUGEOT**  
SarL ALEXIS  
FRÉDÉRIC

**Intervention toutes marques**  
**Véhicules neufs et occasions**

25, route du Magarin  
17920 Breuillet  
Tél. 05 46 22 60 32  
Fax 05 46 22 63 26

sarlalexis@orange.fr - [www.peugeot.com](http://www.peugeot.com)

**SEUDREMENT**  
**KAYAK**



Port de Chatressac  
17890 Chaillevette **07 86 88 20 57**  
[www.seudrementkayak.com](http://www.seudrementkayak.com)

**Assistante Maternelle Agréée**  
*Corinne Georget*

Activités diverses, promenades, motricité

5 lotissement des Chassagnères  
17890 - CHAILLEVETTE

**06 99 66 32 61**  
**09 83 45 88 79**  
coco.georget.cg@gmail.com





➤ **La semaine du goût chez les PS/MS/GS**

En octobre, les PS/MS/GS ont commencé leur semaine du goût, avec plaisir, en goûtant du chocolat blanc, noir, au lait. Les enfants avaient de belles moustaches de chocolat !

Les jours suivants, ils ont goûté différents aliments (endives, pamplemousses, poivrons, poires, bonbons, céleri...). Après avoir goûté, il a fallu les classer en fonction du goût : amer, sucré, salé, acide...

Pour cela, ils avaient revêtu leurs toques de chef. En fin de semaine, chacun a réalisé une grenouille avec un bout de pomme granny, des raisins secs, des raisins blancs et du fromage à tartiner. La recette regroupait trois goûts découverts dans la semaine : l'acide, le salé, le sucré. Bien sûr, les enfants ont dégusté leur réalisation avec appétit !



➤ **L'École du Dehors**

Cette année, la classe de GS-CP se lance dans un nouveau projet : l'École du Dehors.

Le but est d'aller travailler dans le jardin de l'école une demi-journée par semaine et ses bienfaits sont déjà reconnus tels qu'une amélioration des compétences psychosociales (coopération, communication...), moins de stress, plus de motivation mais aussi beaucoup de compétences disciplinaires.

Par exemple, nous sommes en train de réaliser la maquette du jardin afin de réfléchir à un aménagement possible de différents espaces ensuite.

Nous avons cherché quel était l'arbre le plus vieux du jardin en mesurant la circonférence des troncs et en comparant la longueur des fils et c'est un érable. Nous faisons aussi des parcours, nous travaillons sur la nature.



*La Note de Coiffure*

SALON DE COIFFURE MIXTE

☎ 05 46 47 34 06

Ouvert du Mardi au Samedi  
Rendez-vous en ligne ou par téléphone

8A rue de la mairie - 17890 CHAILLEVETTE  
delphinemoulineau@gmail.com

Parking réservé à la clientèle - Salon climatisé

**Nathalie MARQUET-GASS**

Atelier de Tapisserie  
d'Ameublement  
Cannage

5, rue de Chambion  
17890 CHAILLEVETTE

**06 45 94 09 91**

OPTIQUE  
BREUILLET

Isabelle CORDIER

05 46 05 98 27  
contact@optiquebreuillet.fr  
2 route de l'Eglise - 17920 BREUILLET



➤ **Natation scolaire**

Les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 se sont rendus quotidiennement à la piscine de Saujon pour 10 séances de natation en septembre.

De beaux progrès ont été notés notamment grâce à une nouvelle méthode d'apprentissage. Elle consiste à proposer des activités durant lesquelles les élèves sont en perpétuel mouvement, dans un bassin profond en suivant le bord. Ils sont amenés à se détacher de façon progressive de ce dernier. Ce protocole amène plus rapidement les élèves à passer de la position verticale à la position horizontale propice à l'apprentissage de la nage.

Nous remercions la mairie qui finance le transport et les parents accompagnateurs qui donnent de leur temps et de leur énergie. Afin que cette activité, très appréciée et bénéfique pour les enfants, puisse perdurer, il est indispensable que chaque année, de nouveaux parents passent l'agrément nécessaire pour cette sortie.



➤ **Théâtre**

La classe de CE1/CE2 mène un projet autour du théâtre. Les élèves ont pour objectif de mettre en scène quelques petites saynètes qu'ils auront préalablement étudiées. Ce genre littéraire est nouveau pour eux mais ils s'appliquent à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de pouvoir présenter leur travail à leurs camarades. Ce projet multidisciplinaire leur permet de coopérer, de s'écouter, de mener un projet collectif. Les élèves prennent beaucoup de plaisir dans cet exercice difficile et réussissent, pour certains, à vaincre leur timidité.



**SUPER U Arvert**



Nos horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi  
de 9h à 19h30

-

le dimanche matin  
de 9h à 12h30

Nos services :



Infos. Coop. Alimentaires Services 325 560 130.

107 Avenue de l'Etrade, 17530 Arvert / 05 46 36 46 57 / www.superu-arvert.com

**LAURINE FERRERES**  
OSTÉOPHATE D.O.

**CONSULTATION :**  
TOUS LES JEUDIS  
À LA MAIRIE DE  
CHAILLEVETTE  
OU À VOTRE DOMICILE

L'ostéopathie est une thérapie manuelle bénéfique à toutes personnes. Les techniques utilisées sont adaptées en fonction des besoins de chaque patient.

**PRISE DE RDV :**  
DOCTOLIB ou 06 07 92 58 73

## UNE ANNÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA VOILE POUR LES CM

### ➤ Visite du village étape de la Solitaire du Figaro à Royan

La Solitaire du Figaro est une course au large à la voile en solitaire. Dès la semaine de la rentrée scolaire, tous les élèves de CM1 ont pris part à cet évènement en se rendant sur le village étape à Royan où diverses manifestations étaient organisées. Ils ont conçu une chorégraphie en lien avec la mer en un temps record pour pouvoir la présenter avec d'autres classes lors d'un flashmob devant le public. Durant cette journée, les élèves ont pu découvrir le poste de pilotage d'un bateau, utiliser un winch, se sensibiliser au tri sélectif et aux laisses de mer, faire des activités sportives et artistiques. Une journée bien remplie et belle façon de retrouver ses camarades de classe.



### ➤ Le Vendée Globe en classe

Le départ du Tour du Monde à la voile en solitaire sans assistance a été donné début novembre. Depuis cette date, les élèves de CE2-CM1 suivent le parcours de leur propre bateau sur une application de régates virtuelle. Une occasion de se familiariser avec le vocabulaire de la voile, la géographie, les données météorologiques... La classe suit également l'aventure, bien réelle cette fois-ci, de Violette Dorange (la benjamine) et de Jean Le Cam (le doyen). Les autres classes s'intéressent également au Vendée Globe, avec des activités spécifiques et un suivi de la course et des skip-pers.

Pour suivre le bateau sur l'application Virtual Regatta : CHAILLEVETTE CE2-CM1



### ➤ Voile

C'est dès le début de cette année scolaire, au mois de septembre, que les petits moussaillons (CM1/CM2) de l'école se sont jetés à l'eau.

Profitant de 4 journées complètes d'initiation à la voile, ils se sont rendus à la base nautique Charline Picon de Ronce-les-Bains.

Les CM1 ont découvert cette activité sur des optimists et les CM2 qui bénéficiaient de leur deuxième année de cycle se sont exercés sur des catamarans. Les séances se sont bien déroulées à l'exception d'une matinée pluvieuse et très ventée qui nous a empêchés de naviguer.

En route pour le Vendée Globe...





➤ **Association de chasse de Chaillevette**

Aujourd'hui intéressons-nous à trois nouveaux arrivés sur le territoire charentais.



**LE CHIEN VIVERRIN (espèce invasive)**

Pas plus gros qu'un renard, reconnaissable à son masque facial et à sa couleur marron/grise il nous arrive de Russie. Son mode de vie s'apparente à celui du renard et constitue un prédateur de plus pour la petite faune sauvage et domestique. Il peut être piégé mais non chassé, sauf sur autorisation préfectorale individuelle.



**LE RATON LAVEUR (espèce invasive)**

Bien connu, nous arrive d'Amérique du Nord, ce petit animal opportuniste, omnivore, s'installe volontiers chez les humains. Dangereux pour ses morsures, il est porteur de la leptospirose, il est uniquement piègeable.



**LE LOUP (espèce protégée)**

Que je croyais mort d'indigestion après avoir mangé la grand-mère du Petit Chapeyron Rouge, réapparaît en Charente-Maritime. (Clairement identifié autour de Gémozac, soupçonné de la mort de huit moutons à Saint-Augustin). Sans vouloir créer de psychose, je rappellerais, si besoin est, aux ramasseurs de champignons, cueilleurs de jonquilles, randonneurs et autres, que devant le loup, l'homme n'est pas au sommet de la chaîne alimentaire, donc prudence !

Si par hasard vous aperceviez un ou plusieurs de ces animaux, alertez au plus vite, le garde champêtre à la mairie, ou la société de chasse, afin que soient prises les décisions qui s'imposent.

Merci de votre collaboration

Le président de l'A.C.C.A., Mr Daumer

➤ **Chaillevette Loisirs**

Notre club « Chaillevette Loisirs » suite à sa présence le mercredi au lieu du vendredi après-midi a commencé l'année avec 40 femmes et huit hommes.

Le prix de l'adhésion datant de 2019, est maintenant de 18 € au lieu de 16 €.

Nous organisons tous les mois un petit lotto, toujours aussi convivial, suivi par les anniversaires des femmes et des hommes.

Une sortie au restaurant a été organisée pour la fête des mères.



Après accord de tous les membres du club, malheureusement, le Bal des Fleurs ne se fera plus, car il nécessite trop de frais.

Une sortie au Royaume de Navarre (Communauté autonome espagnole) a été très réussie. L'année s'est terminée avec notre repas de Noël en décembre, et la participation de Tonton Luis, traiteur, plus deux musiciens pour parfaire cette fin d'année.



➤ **La Santonine - des pierres et des racines**

L'année 2024 s'est achevée par l'organisation de notre marché d'automne qui a eu lieu le 10 novembre 2024. Cette manifestation a, cette fois-ci encore, rencontré un beau succès. Bon nombre de nos exposants nous ont retrouvés avec plaisir et nous avons accueilli quelques « nouveaux ». Nos visiteurs, quant à eux, ont été au rendez-vous et ont pu trouver de quoi se régaler ou anticiper quelques achats de cadeaux de Noël.

Nous pouvons d'ores et déjà penser aux manifestations 2025, à savoir la brocante (le 8 mai), la langoustinade (fin août) et le marché d'automne (en novembre). Les dates seront communiquées prochainement.

Toute l'équipe vous souhaite à tous une excellente année 2025 !

Santoninement vôtre

➤ **Chaillevette Pétanque**

La Pétanque de Chaillevette informe de son déménagement. Nous nous retrouvons désormais sur l'ancien camping avec de nouveaux terrains de boules, auxquels s'ajoutent les locaux déjà existants. Nous remercions la municipalité pour les travaux entrepris et son active participation.



*A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel.*



**05 46 08 72 66**



**sad17@orange.fr**



**MÉNAGE**



**PRÉPARATION DE REPAS**



**COURSES**



**AIDE À LA TOILETTE**



**SORTIES D'HOSPITALISATION**

*Service à Domicile Mandataire !*

**RETROUVEZ-NOUS DANS NOS LOCAUX**



**17bis, avenue de la Presqu'île - 17530 ARVERT**  
**57, rue François Arrago - 17200 ROYAN**

➤ Seaside Country Dance



L'association Seaside Country Dance a repris les cours début septembre pour la saison 2024/2025, et toujours dans une ambiance conviviale.

Nous sommes une soixantaine d'adhérents. Au cours de la saison, nous organisons plusieurs bals ouverts à tous.

Pour maintenir une bonne cohésion dans le groupe, nous organisons pendant les petites vacances, des soirées musicales autour d'une auberge espagnole.

Sur la saison, nous participons à diverses manifestations organisées par la commune de Chaillevette ainsi que par les communes voisines.

Le club Country entame sa 20<sup>ème</sup> saison.

➤ Train des Mouettes

Cette année encore, le train touristique a rencontré un grand succès pour la saison 2024, attirant 40 000 voyageurs désireux de découvrir notre belle région grâce à la ligne ferroviaire reliant Saujon à La Tremblade. A ce chiffre impressionnant s'ajoutent les 9 000 personnes qui ont été accueillies à bord du train restaurant, leur permettant de savourer un repas au sein du Seudre Océan Express.

Ce succès est le fruit de l'engagement de tous les acteurs impliqués, passagers, bénévoles, employés et partenaires. Ces bonnes volontés œuvrent ensemble à promouvoir l'intérêt collectif autour de la mise en valeur du patrimoine ferroviaire de notre territoire.

Au cours de la trêve hivernale, des travaux de maintenance et de rénovation sont réalisés à la gare de Chaillevette. Nous encourageons ceux qui le souhaitent à se joindre à nous. Personne n'est obligé de rien si ce n'est d'apporter sa bonne humeur et le désir de participer à cette belle aventure !

Le train touristique reprendra son service en avril 2025, tandis que le train restaurant recommence à circuler dès le vendredi 31 janvier, avec deux à trois départs par semaine.

Informations et réservations : [www.traindesmouettes.fr](http://www.traindesmouettes.fr)

[www.seudre-ocean-express.fr](http://www.seudre-ocean-express.fr)



Le Train des  
Mouettes®   
Entre terre & mer en train à vapeur

Plomberie



Cyrille RAGONNEAU

---

Zinguerie  
Chauffage

37, rue de Chatressac  
17890 CHAILLEVETTE

☎ 05 46 06 42 77  
☎ 06 87 05 16 80

[cyrille.ragonneau@wanadoo.fr](mailto:cyrille.ragonneau@wanadoo.fr)





Conseillers funéraires de France

*A votre disposition pour tous renseignements ou services*

Florent et Delphine

10, av. de l'Etrade  
17530 ARVERT

[centrefunerairehorseau@gmail.com](mailto:centrefunerairehorseau@gmail.com)  
[www.centre-funeraire-horseau.fr](http://www.centre-funeraire-horseau.fr)

Guillaume BESSON

Plaquiste Poseur

☎ 06 58 56 23 22

☎ 05 46 85 32 15

17890 Chaillevette  
[gbesson-realisation@orange.fr](mailto:gbesson-realisation@orange.fr)

Fourniture et pose de menuiseries  
(tous types) et portails





➤ **Innovante, Créative, Divertissante & Florissante :**

Tel est le bilan de l'année de l'association des Galop'ChaillenauxX !!!

Encore une très belle année pour la plus grande joie des adhérents & sympathisants de 7 à 97 ans...

En effet, ils étaient au rendez-vous, les petits et les grands dès la Brocante Solidaire du 9 juin, à la 1<sup>ère</sup> Compétition Mondiale de Ricochets en Claires, aux ateliers & randonnées pédestres ou en paddle, à notre 1<sup>ère</sup> Sainte Chaille du 29 juin... même si la météo estivale n'a pas été toujours bienveillante durant tout cet été.

Trois semaines plus tard, le 20 juillet, Nicolas Frossard et son groupe « le Quintet Éphémère » présents pour la fête de L'Huître Mélomane, enchantaient le Port de Chaillevette et le public important.

Et que dire de la traditionnelle et 10<sup>ème</sup> "Grande Sardinade du 15 août" où une multitude de personnes se sont retrouvées tout au long de la journée au Port de Chaillevette

« L'Endroit où il faut Être » en cet été en pays charentais, assistant notamment au grand rassemblement d'authentiques et vénérables « Solex » de la Presqu'île d'Arvert. Le soir, 600 personnes attablées, dégustant les sardines grillées puis dansant jusque tard dans la nuit grâce au DJ « B »...

Sans compter les traditionnels « impromptus » réservés uniquement aux adhérents comme Les Malines matinales ou le Concert privé

« Motown Soul Band » dans un jardin secret !

**QR CODE ...Scannez et découvrez un petit florilège de nos activités 2024**



Aussi pour ne rien manquer à la prochaine saison 2025, dès aujourd'hui noter, réserver :

- le dimanche 8 juin Brocante Solidaire avec Récup'Mada
- le samedi 12 juillet la Fête de l'Huître & son concert
- ET ... le vendredi 15 août la traditionnelle Grande Sardinade



En attendant de tous se retrouver, Excellentes Fêtes de fin d'Année

Galop'ment vôtre !!!

**Pour rappel :** n'hésitez pas à renouveler (ou à adhérer) dès à présent votre cotisation 2025 ... toujours à 10 € !

**Informations / Renseignements :** François de SARIAC, Porte-Parole des Galop'ChaillenauxX au 06 84 05 14 80

**Chatressac Café**  
05.46.76.01.61

---

**Bar Tabac FDJ Vape**  
BRASSERIE - MENU DU JOUR

---

2, place de Chatressac - 17890 Chaillevette  
chatressac.cafe@gmail.com  
Lolotte & Fabrice

**Chez Max** Boucherie  
Charcuterie  
Volailles

De 6 h à 12 h 45  
et de 15 h 15 à 19 h 15  
Fermé le lundi, sauf juillet - août

**BREUILLET**  
Tél. 05 46 22 72 39

**La Cabane de Chat'sâ**  
PRODUCTEURS ELEVEURS HUITRES ET GAMBAS

Dégustation d'huîtres - gambas - moules - fruits de mer  
Vente à emporter - Expédition d'huîtres

Sébastien SEGUIN - 06 85 40 61 55

1 quai de Chatressac - 17890 CHAILLEVETTE  
lacabane@lacabanechatsa.vpweb.fr - www.lacabanechatsa.com

**La Crép'itante**  
Crêperie ☺

05 46 22 08 23

22 route du Candé - 17920 BREUILLET  
www.lacrepitante.fr lacrepitante@yahoo.fr

**LE PETIT SABOT**

**GRÊPERIE**  
CAFÉ  
GLACÉS

05 46 08 90 04  
12 rue Charles Hervé  
17750 ETAULES

**Le Q salé**

DÉGUSTATION  
06 63 91 27 63

Port de Chaillevette ☺ 06 13 50 18 27

➤ **Mattéo et ses ballons**

L'association, par le biais de Mattéo, se mobilise pour des causes qui nous sont proches.

En septembre nous avons participé à la 4<sup>ème</sup> édition de la marche des Kiwanis Club de Royan au profit de l'action « Septembre en OR » qui soutient les cancers pédiatriques.

En octobre Mattéo a fait le challenge parents-enfants organisé par les Boobs Seins-Georgeais, qui accompagne des femmes concernées par le cancer du sein. Au cours de cette journée du 13 octobre, Mattéo a pu apprendre les gestes de premiers secours grâce à la présence de l'association Les P'tits Héros Charentais-Maritime.

Merci à toutes ces associations locales de leur mobilisation pour la cause médicale.

Pour finir l'année nous avons organisé notre premier vide dressing le 24 novembre dernier. Merci à tous les exposants d'avoir répondu présents. Une journée riche en rencontres, nous avons semé plusieurs petites graines grâce à nos flyers explicatifs de la maladie du Naevus Géant Congénital.

Cette affection cutanée étant classée dans les maladies rares, nous nous sentons donc impliqués dans toutes ces mobilisations au profit du Téléthon (3637). Chaque don est précieux pour faire avancer les recherches et améliorer la vie des familles concernées, merci à vous.



Marie BECKER, présidente de l'association Mattéo et ses ballons.

➤ **La commande madeleine bijou revient !!! avec l'A.P.E. de Chaillevette.**



Tout d'abord l'A.P.E. vous souhaite une très bonne année 2025 ! Pour cette nouvelle année, nous sommes heureux de vous annoncer que nous réitérons notre vente de Madeleine BIJOU sur tout le village pour la troisième année consécutive. Nous ferons la distribution de catalogues et des bons de commande dans vos boîtes aux lettres courant février / mars.



N'ayez crainte, pour votre sécurité, nous vous proposons de déposer votre commande à la Mairie de Chaillevette. Comme chaque année, nous vous livrerons ensuite à domicile. Avec votre participation financière, cette année, l'A.P.E. organise sa première fête du Printemps! Le 18 avril 2025, les enfants défilent déguisés dans les rues de Chaillevette accompagnés du groupe maintenant reconnu « batuk NAG'OCEAN » dans une ambiance très festive. Puis nos écoliers seront invités à un goûter et à une boum à la salle des fêtes.

Merci de votre aide précieuse !  
L'équipe A.P.E.



**PHARMACIE** De Breuillet

tél. 05 46 22 76 09

www.pharmacie-de-breuillet.fr



Matériel Médical  
Livraison à domicile

Homéopathie, Orthopédie,  
Aromathérapie, Vétérinaire



37 rue du centre 17920 BREUILLET



## Des nouvelles du Comité Municipal d'Animation de Chaillevette.

Le C.M.A.C. dont le renouvellement vous a été présenté dans le dernier Chaill'info, poursuit ses actions pour l'animation de la commune. Ainsi à la suite des actions de l'été, les membres actifs du C.M.A.C. et les élus de la commission animation se sont affairés pour organiser, participer, soutenir plusieurs manifestations entre septembre et décembre 2024.



Le 28 septembre, la fête de fin de l'été a été un beau succès associant fête foraine, buvette et restauration rapide bien appréciée, concert et feux d'artifice. Après ce premier essai, nous nous projetons déjà pour faire encore mieux l'année prochaine.

Le 20 octobre, notre participation à Octobre Rose nous a permis de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Remercions les marcheuses et marcheurs qui étaient présents sur les parcours. Les fonds récoltés ont été partagés entre la ligue contre le cancer (110 €) et l'hôpital de Royan (442 € pour les soins esthétiques en lien avec les effets du cancer).



En décembre, c'est le marché de Noël du 8 décembre qui a mobilisé notre énergie pour l'inscription et l'installation des 40 exposants, la décoration de la salle des fêtes (et du village), l'animation du marché auquel le Père Noël nous a fait l'honneur d'être présent en personne. Des petits aux grands enfants, tous se sont bousculés pour être photographiés avec lui. L'ambiance était festive, et ce sont les remerciements reçus de la part des exposants comme des visiteurs qui nous encouragent, nous portent dans cette dynamique.



Enfin, pour l'organisation du Noël des élèves de l'école le 12 décembre le C.M.A.C. a financé un spectacle conjuguant magie et expériences scientifiques, et partagé un goûter (C.M.A.C. et Club Chaillevette Loisirs) pour les enfants. Les bénévoles se sont associés ensuite aux élus et au Père Noël pour remettre un livre (financement municipal) à chaque enfant.



Fiers de notre cohésion d'équipe et du travail réalisé avec les bénévoles, nous vous vous réservons d'autres projets pour 2025. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du dimanche 9 février 2025 à la salle des fêtes pour un repas choucroute en journée, avec animation musicale dans l'esprit festif et convivial du C.M.A.C.

Les réservations sont à effectuer à l'adresse [cmac.secretariat17890@gmail.com](mailto:cmac.secretariat17890@gmail.com) avant le 26 janvier 2024. Le prix du repas (chèques à déposer en mairie à l'attention de la trésorière) sera de 25 euros par personne.

C'est la dynamique collective des élus membres du bureau ou du CA et des bénévoles du C.M.A.C. qui participe à la réussite de ces animations.

Que toutes et tous en soient très sincèrement remerciés.

Si vous avez envie de rejoindre les bénévoles du C.M.A.C., n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

Philippe Pichon, Président du C.M.A.C. - Hélène Salmon, Secrétaire du C.M.A.C.  
Corinne Bossuet, Trésorière du C.M.A.C.

# Orpi NOV

**BREUILLET  
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN**

**GROUPE SYNERGIMMO**

 Estimation offerte

## BREUILLET

13-15 Route du Magarin  
17920 BREUILLET

**05 46 02 14 05**

orpinov@orpi.com

## ST-SULPICE-DE-ROYAN

4 Impasse la Vaillante  
17200 ST-SULPICE-DE-ROYAN

**05 86 58 00 95**

orpinov-sts@orpi.com



ACHAT



VENTE



VIAGER



LOCATION



GESTION



SYNDIC

**Orpi**



**ATLANTIQUE  
FILTRATION**

- TRAITEMENT DE L'EAU

JEAN-PHILIPPE GALLARD

- STATION D'AFFINAGE

☎ 06 82 30 11 14

- OSMOSEUR

CASSANDRE GALLARD

☎ 07 86 10 73 46

- TRAITEMENT UV

17890 CHAILLEVETTE

☎ 05 46 22 38 38

- PISCINE

atlantiquefiltration@wanadoo.fr

- BRASERO



**Pop'Coop !**

9, place de Chatressac  
17890 Chaillevette

Pour toute commande  
06 07 96 23 72



popcoop17890@gmail.com



**S.A.R.L**

**JEAN-JACQUES  
SARRY**  
MAISON FONDÉE EN 1930



**INTERVENTION  
RAPIDE**

ROYAN • LA TREMBLADE  
MARENNES • OLÉRON

DEVIS GRATUIT

- **VIDANGE**  
Fosses, puits, puisards,  
bacs à graisse, piscines...
- **DÉBOUCHAGE**  
Nettoyage de canalisations

- **HYDROCURATION**
- **ENTRETIEN DE RÉSEAUX**  
Pluviaux et tout à l'égout
- **INSPECTION VIDÉO**  
Canalisations

**FUEL DOMESTIQUE**

DISPONIBILITÉ, PROXIMITÉ, TRAVAIL SOIGNÉ SONT LES MAÎTRES MOTS DE NOTRE SOCIÉTÉ

47, Bd Joffre - 17390 LA TREMBLADE **05 46 36 04 99**

# EURO MENUISERIES

PVC  
ALU  
BOIS

Portes - Fenêtres  
Stores - Pergolas  
Volets - Portails  
Isolation

## 2 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR

6 Rue de la boisnarderie  
17100 SAINTES - 05 46 93 33 44  
[saintes@euro-menuiseries.fr](mailto:saintes@euro-menuiseries.fr)

11 rue denis papin  
17200 ROYAN - 05 46 02 62 75  
[royan@euro-menuiseries.fr](mailto:royan@euro-menuiseries.fr)



# HOME ISOLATION

VOS TRAVAUX D'ISOLATION  
combles perdus / aménagés et  
rampants / caves et vides sanitaires



6 RUE DE LA BOISNARDERIE 17100 SAINTES  
05 46 91 93 49 - [contact@homeisolation.fr](mailto:contact@homeisolation.fr)



➤ Cette année, la commune de **CHAILLEVETTE** réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 16 Janvier 2025**.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **3 Février 2025**.  
Contactez-la commune : **05 46 36 60 25**

Vous avez besoin d'aide pour répondre en ligne, notre conseiller numérique est à votre disposition le Mardi et le Jeudi après-midi.

➤ **Mon beau sapin !!!**

Un concours de « sapin le plus original » a été initié par Viviane, Élodie, Aurore, Christina et Léa pour les enfants de la cantine, de la petite section au CM2.

Trois artistes en herbe ont gagné :

- Mattéo
- Nolan
- Emmy

Remercions tous les enfants pour leur participation et leur créativité. Les 3 lauréats ont reçu chacun un magnifique sapin de bonbons, et des chocolats pour tous les autres.



**ACLIMAT**  
*Palluas*  
CLIMATISATION • POMPE À CHALEUR  
BORNE DE RECHARGE • AUTOMATISMES  
ALARMES  
aclimatpalluas@gmail.com  
**05 46 36 02 29 • 06 13 08 89 52**  
3 rue des Brandes • 17890 CHAILLEVETTE

*Piscines Julien Maillou*  
MATÉRIEL DE PISCINES  
TRAITEMENT DE L'EAU  
KIT PISCINES  
CHAUFFAGE  
ENTRETIEN  
SAV  
17890 Chaillevette  
L'EAU BIEN ÊTRE  
LE PLAISIR AU FIL DE L'EAU

**Multi services**  
  
entretien espace vert  
17890 chaillevette  
**06 78 87 40 94**

Téléphone / Fax :  
**05 46 36 44 99**  
Email : ent.olivier.richon@orange.fr  
**Ets Olivier RICHON**  
20 bis, rue des Brassons  
17390 LA TREMBLADE  
**PLOMBERIE SANITAIRE  
CHAUFFAGE DEPANNAGE  
RAMONAGE ZINGUERIE**  
Siret : 480 364 181 00028 APE : 4322A



**LZ À DOM**  
— Aide à la personne —

- **Aide aux seniors**
- **Ménage**
- **Course et repas**



**05 46 85 11 82**

1 place du marché - 17530 ARVERT (À côté de la poste)

- Le jour même  
collecte à partir de 14h
- La veille au soir  
collecte à partir de 6h

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 <b>mercredi</b>	1 samedi	1 samedi	1 mardi	1 <b>jeudi</b>	1 <b>dimanche</b>
2 jeudi	2 <b>dimanche</b>	2 <b>dimanche</b>	2 mercredi	2 vendredi	2 lundi
3 vendredi	3 lundi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi	3 mardi
4 samedi	4 mardi	4 mardi	4 vendredi	4 <b>dimanche</b>	4 mercredi
5 <b>dimanche</b>	5 mercredi	5 mercredi	5 samedi	5 lundi	5 jeudi
6 lundi	6 jeudi	6 jeudi	6 <b>dimanche</b>	6 mardi	6 vendredi
7 mardi	7 vendredi	7 vendredi	7 lundi	7 mercredi	7 samedi
8 mercredi	8 samedi	8 samedi	8 mardi	8 <b>jeudi</b>	8 <b>dimanche</b>
9 jeudi	9 <b>dimanche</b>	9 <b>dimanche</b>	9 mercredi	9 vendredi	9 lundi
10 vendredi	10 lundi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi	10 mardi
11 samedi	11 mardi	11 mardi	11 vendredi	11 <b>dimanche</b>	11 mercredi
12 <b>dimanche</b>	12 mercredi	12 mercredi	12 samedi	12 lundi	12 jeudi
13 lundi	13 jeudi	13 jeudi	13 <b>dimanche</b>	13 mardi	13 vendredi
14 mardi	14 vendredi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi	14 samedi
15 mercredi	15 samedi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi	15 <b>dimanche</b>
16 jeudi	16 <b>dimanche</b>	16 <b>dimanche</b>	16 mercredi	16 vendredi	16 lundi
17 vendredi	17 lundi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi	17 mardi
18 samedi	18 mardi	18 mardi	18 vendredi	18 <b>dimanche</b>	18 mercredi
19 <b>dimanche</b>	19 mercredi	19 mercredi	19 samedi	19 lundi	19 jeudi
20 lundi	20 jeudi	20 jeudi	20 <b>dimanche</b>	20 mardi	20 vendredi
21 mardi	21 vendredi	21 vendredi	21 lundi	21 mercredi	21 samedi
22 mercredi	22 samedi	22 samedi	22 mardi	22 jeudi	22 <b>dimanche</b>
23 jeudi	23 <b>dimanche</b>	23 <b>dimanche</b>	23 mercredi	23 vendredi	23 lundi
24 vendredi	24 lundi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi	24 mardi
25 samedi	25 mardi	25 mardi	25 vendredi	25 <b>dimanche</b>	25 mercredi
26 <b>dimanche</b>	26 mercredi	26 mercredi	26 samedi	26 lundi	26 jeudi
27 lundi	27 jeudi	27 jeudi	27 <b>dimanche</b>	27 mardi	27 vendredi
28 mardi	28 vendredi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi	28 samedi
29 mercredi		29 samedi	29 mardi	29 <b>jeudi</b>	29 <b>dimanche</b>
30 jeudi		30 <b>dimanche</b>	30 mercredi	30 vendredi	30 lundi
31 vendredi		31 lundi		31 samedi	

**Emballages et papiers**  
En vrac dans le bac

**Ordures ménagères**  
En sac fermé

**Le volume de votre bac n'est plus adapté ?**  
Demandez son remplacement :  
<https://royan-atlantique.info>

100% ÉLECTRIQUE, 0% ÉMISSION,  
ON ROULE À L'ÉLECTRIQUE !

**LE VERRE**  
DANS LES COLONNES  
À VERRE

**DANS LE BAC JAUNE**  
**TOUS LES EMBALLAGES**  
**SE TRIENT !**  
EN VRAC DANS LE BAC

**Emballages en plastique**

**Emballages métalliques**

**Briques et petits emballages en carton**

**Papiers et enveloppes**

**LES ERREURS LES PLUS COURANTES**

Ampoules / Cartons bruns  
Couches / Cintres / Jouets  
Bouées / CD & DVD  
Masques...

**EN SAC FERMÉ**  
**DANS LE BAC**  
**A ORDURES MÉNAGÈRES.**

**LES TEXTILES,**  
**LINGE ET CHAUSSURES**  
**EN BON OU MAUVAIS ÉTAT**  
**DANS LES BORNES**  
**À TEXTILE**

**PENSEZ AUX TROC, DONS**  
**ET BROCANTES POUR**  
**LES AFFAIRES EN BON ÉTAT**

### Vous souhaitez vendre votre bien ?

Nous vous proposons nos services afin de vous trouver un acquéreur dans les meilleurs délais.

Pourquoi faire confiance à **iad** ? Un suivi personnalisé et des conseils tout au long du processus de vente de votre bien jusqu'à la signature chez votre notaire :

- Un avis de valeur offert approfondi de votre bien au prix du marché.
- Un compte rendu de chaque visite avec les points positifs et négatifs des acheteurs potentiels (il est important pour vous de tout savoir).
- La force commerciale du 1<sup>er</sup> réseau\*\* de mandataires en immobilier avec près de 15 500 conseillers\* travaillant tous en partage.
- Une diffusion nationale de votre bien sur tous les sites nationaux et régionaux (se loger, logic-immo, reflex-immo, à vendre à louer, le bon coin...)

**Vous n'êtes pas vendeur mais vous transmettez nos coordonnées à une personne vendant son bien, devenez apporteur d'affaires et soyez rémunéré (1) dès que la vente aboutie !!!**

Sérieux et professionnels dans nos actions, notre démarche est basée sur le relationnel et une entente parfaite avec nos vendeurs et nos acquéreurs.

C'est tout naturellement que nous nous tenons à votre disposition pour un complément d'informations.

**Bien cordialement.**

**Faites appel aux conseillers\*  
De votre secteur, contactez-nous !**



**Christelle BOURSIER**  
06 72 50 24 12  
[christelle.boursier@iadfrance.fr](mailto:christelle.boursier@iadfrance.fr)



**Pascal HERAULT**




# HAPPY Birthday

« J'ai un profond respect des dates anniversaires, ces portes que le temps dispose autour de nous, pour ouvrir un instant nos cœurs à ses mystères, et permettre au passé de voyager vers nous. » Yves DUTEIL



« Cacher son âge,  
c'est supprimer des souvenirs »  
Arletty

De haut en bas et de gauche à droite :

Mr Jouinot, Mme Bertin, Mme Beurrier,  
Mr Desmoulin, Mme Jaouen, Mme Thomas, Mme Blanadet,  
Mme Horseau, Mme Georget, Mme Fraigne, Mme Favreau, Mme Genet,  
Mme et Mr Crétin, Mme Guerin, Mme Le Tallec, Mme Méchain, Mme Guionneau, Mr Guionneau,  
Mr Méchain, Mr Belfort, Mr Frejedons

## ➤ Publication de la majorité

Nous tenions à répondre au tract des membres de l'opposition, distribué à partir du 6/12/2024 dans vos boîtes aux lettres.

Au Conseil municipal du 29 mai 2024, il a été accordé à l'opposition une demi-page au lieu d'un tiers de page dans le bulletin semestriel pour leur droit d'expression.

Extrait du Conseil du 29 mai 2024.

*M. BRÉMENT, au nom de l'opposition sollicite qu'une demi page soit accordée à l'opposition au lieu d'un tiers comme indiqué à l'article 28 du règlement proposé. Il précise que l'acceptation de cette demande montrerait une volonté de bonnes relations de la part de la majorité. Il précise que cette place dans le magazine pourra aussi ne pas être occupée entièrement s'ils n'ont sur certaines parutions, le besoin de tout l'espace qui leur est accordé, mais évitera également qu'ils fassent de la communication via d'autres moyens extérieurs au magazine.*

En ce qui concerne le World Clean Up, (journée mondiale du nettoyage de la planète) le « Village vous appartient » a annoncé à plusieurs reprises cet évènement sur ses réseaux sociaux, invitant la population à participer. Aucune déclaration auprès de la municipalité et des autorités n'avait été faite. En tant que maire je suis garante du respect de l'organisation d'évènements et de la sécurité de tous. C'est pourquoi je leur ai rappelé la législation en cours. Internet ne se substitue pas à la procédure mise en place par notre Préfet, à savoir celle d'avril 2024, dont les coordonnées leur ont été transmises. Je leur ai demandé le report de l'évènement et non l'interdiction, pour s'associer à l'action du C.M.J. Cela m'a permis d'être vigilante à l'équilibre des activités et des missions de chacun. Nous avons pu ainsi partager un bon moment de solidarité.

Leur dynamique d'opposition s'exprime dans le dénigrement de la majorité plus que dans le vote contre les délibérations. Je comprends la déception de la minorité qui souhaiteraient être plus impliquée, mais le fonctionnement d'une municipalité et la place de chacun s'apprennent.

Les membres de l'opposition font partie de chaque commission et peuvent y exprimer leurs opinions ou apporter des idées. Nous avons sollicité leur concours à différents moments et nous continuerons à le faire en fonction des besoins.

## ➤ Publication de l'opposition

### Le village vous appartient

#### Une équipe engagée et à votre écoute

Au-delà de notre vie d'élus, que nous prenons avec sérieux et engagement, trois d'entre nous font également partie de l'équipe du C.M.A.C. (Comité Municipal d'Animation de Chaillevette). Cette équipe est constituée d'élus de la majorité mais également de plusieurs bénévoles, pour lesquels nous avons la plus grande reconnaissance tellement nous constatons un haut niveau d'engagement et de dévouement à servir notre commune, le tout dans un très bon état d'esprit.

Pour notre part, nous avons participé à l'organisation du 14 juillet, les repas organisés conjointement avec le train des mouettes, la remontée de la Seudre, le 1<sup>er</sup> Chail'stock qui a rencontré un grand succès et plus récemment la marche Octobre Rose. Il nous tient à cœur de mener à bien ces activités avec enthousiasme, tellement nous voyons combien ces moments de convivialité sont appréciés par les Chaillevetonnnes et Chaillevetons.

Ces manifestations ont également été pour nous des moments de partage et d'échanges auxquels nous avons pris plaisir à vous rencontrer. Nous vous repartageons ci-dessous nos coordonnées et restons bien évidemment à votre entière disposition.

Enfin, nous profitons de la période, pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de passer d'agréables fêtes de fin d'année.



Pascale TEXIER Valérie PINTAPARIS

L'équipe **Le village vous appartient**



: levillagevousappartient@gmail.com



Marie SENGELIN Franck BREMENT

## Naissance

■ Charles PREZELIN né le 5 juillet 2024



## Mariages

■ Mme Clémentine FOUET et Mr Julien DRUET le 22 juin 2024

■ Mme Amélie BRITEAU et Mr Kévin FRANCOIS le 24 août 2024

■ Mme Sarah BOIRIN et Mr Vincent GROLEAU le 28 septembre 2024

■ Mme Emilie VIEVILLE et Mr François PAMART le 14 décembre 2024



## Décès

■ Mr Cyrille NACHEZ décédé le 10 juin 2024

■ Mme Emilie CAILLIER décédée le 12 juin 2024

■ Mr Denis JAMARD décédé le 10 août 2024

■ Mr Edouard GADRAS décédé le 02 septembre 2024

■ Mme Claudette COUNIL décédée le 08 septembre 2024

■ Mr Paul BERNABÉ décédé le 18 septembre 2024

■ Mme Nicole LE POGAM décédée le 19 novembre 2024

■ Mr Alain PIÉRI décédé le 11 décembre 2024

■ Mr Jean GUERIN décédé le 17 décembre 2024



